

SALAIRES

Catégories	Salaire mensuel	Salaire horaire
	au 01.01.2006	
C (manœuvre, sans expérience)	Fr. 4'161.--	Fr. 23.35
B (manœuvre, avec expérience)	Fr. 4'626.--	Fr. 25.75
A (avec certificat, attestation)	Fr. 4'971.--	Fr. 27.75
Q (avec CFC)	Fr. 5'161.--	Fr. 29.15
Chef équipe	Fr. 5'651.--	Fr. 31.65
13 ^{ème} salaire	13 ^{ème} salaire	+ 8.33 %

VACANCES

Dès 20 ans révolus et jusqu'à 50 ans révolus	5 semaines	+ 10.6 %
Jusqu'à 20 ans et dès 50 ans révolus	6 semaines	+ 13.0 %

DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL

2'112 heures par année (176 heures par mois ou 40.5 heures par semaine en moyenne)

ASSURANCE D'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE EN CAS DE MALADIE

- début de l'assurance le jour où le travailleur commence ou aurait dû commencer le travail en vertu de l'engagement
- versement d'une indemnité journalière en cas de maladie de 80% après un jour de carence au plus à la charge du travailleur
- paiement de l'indemnité journalière en cas de maladie (perte de gain) pour 720 indemnités journalières complètes dans l'espace de 900 jours consécutifs
- libération des primes pendant la durée de la maladie

RETRAITE ANTICIPÉE

- Retraite anticipée dès 60 ans révolus
- Fr. 6'000.— par année + 70 % du salaire moyen annuel convenu par contrat